



Coronavirus :

Rencontre avec Coméos autour du chômage temporaire.

Pour rappel, les plus de 50.000 travailleurs de la CP 311, c'est-à-dire les magasins non alimentaires, sont depuis le 18/03 au chômage temporaire.

QUE RETENIR DE CETTE RENCONTRE?

Aucune volonté de Coméos de payer un complément sectoriel au-delà de la CCT négociée au CNT, soit € 5/jour de chômage. *Ils vont réfléchir...*

Aucune réponse non plus quand nous demandons d'assimiler les périodes de chômage temporaire pour l'octroi des primes (PFA) ou encore des vacances annuelles. *Ils vont réfléchir...*

Selon eux, les travailleurs doivent comprendre que le secteur ne va pas bien... Bref, en d'autres termes, merci pour les services rendus les derniers jours... n'attendez rien en retour !

Difficile à comprendre... on a entendu Coméos les derniers jours exhorter les clients à plus de discipline... Naïvement, nous pensions que c'était pour protéger le personnel... En fait, Coméos veut juste organiser au mieux les ventes et certainement pas améliorer le quotidien des travailleurs.

Du fric, du fric, du fric...mais pas pour les travailleurs !

Nous avons laissé 24h à Coméos pour réfléchir et aller chercher d'autres mandats... Nous vous tiendrons au courant des résultats !

Restez à l'écoute de vos délégués.